

Schweizerische Stiftung für die Hilfe an Straffällige und ihre Familien
Fondation suisses pour l'aide aux condamnés et à leurs familles

3000 Bern

Rapport annuel 2024

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation a approuvé en séance du 27.05.2024 les affaires soumises à lui soumises par le Conseil de fondation.

Claudia Odermatt a quitté Caritas Suisse et ainsi également le Conseil de fondation. Caritas n'a pas seulement renoncé à nommer un remplaçant, mais a également annoncé envisager de se retirer de la Fondation. Ce pas est motivé par la nouvelle orientation stratégique de Caritas Suisse, qui s'éloigne des buts de la Fondation.

Birgit Schmidhalter a pris sa retraite et quitte le Conseil de fondation. Elle a présenté son successeur Thorsten Bunz en tant que représentant des aumôniers de prison, qui a été élu au conseil de fondation à l'unanimité.

La fortune de la fondation, qui repose actuellement sur un compte épargne au taux minimal, doit être placé de manière plus avantageuse. Le conseil de fondation a donné compétence au comité pour cette démarche.

Comité

Le comité a siégé à 4 reprises durant l'exercice, soit les 26.2.2024, 27.05.2024, 26.08.2024. et 25.11.2024.

Vu la situation sur les marchés financiers (taux négatifs), peu de gains ont été obtenus au cours des années écoulées à travers les placements de la fortune de la fondation. Après quelques clarifications, une part de ladite fortune a été à présent placée de manière plus favorable.

Le comité s'est confronté activement aux thématiques page web, digitalisation et protection des données. La page web doit se présenter de manière plus agréable, simple et moderne. Parallèlement, les dispositions actuelles de protection des données doivent être mises en œuvre. L'actualisation de la page web doit avoir lieu en 2025. Une solution de cloud ancrée en Suisse, sûre et bon marché doit être recherchée pour la digitalisation de tous les formulaires de la fondation. Les offres de différents prestataires sont en cours d'examen. La mise en œuvre est prévue pour 2025.

Prêts, soutiens, remises de dettes et amortissements

Aperçu des demandes de soutien et des prêts durant l'exercice écoulé (entre parenthèses : exercice précédent):

Demandes traitées, au total:	2	(10)
Acceptées:	0	(3)
Retirées:	0	(1)
Refusées:	2	(6)
Complément demandés:	0	(0)
Remises accordées:	0	(0)
Amortissements:	0	(0)

Durant l'exercice sous revue, deux demandes ont été soumises, traitées par le comité. La première demande ne correspondait pas au but de la fondation et a dû être refusée pour cette raison. La seconde demande portait sur un montant à fonds perdus élevé. Cependant, le conseil n'a pas pu reconnaître de situation d'urgence chez le demandeur, et a rejeté la demande pour ce motif. Il a été proposé au demandeur d'envisager une demande de désendettement total conformément au règlement. Une telle demande n'a toutefois pas été déposée durant ledit exercice.

Durant l'exercice, un prêt a été entièrement clos. Au jour du bilan, 5 prêts (exercice précédent : 6) pour un montant total de CHF 28'198.50 (exercice précédent : CHF 41'656.85) étaient en cours.

Les demandes refusées portaient sur des objets ne correspondant pas aux buts de la fondation ou ne respectant pas les exigences réglementaires, et qui ne pouvaient ainsi pas être acceptés.

Diverses demandes (écrites et téléphoniques) ont dû être rejetées directement par le secrétariat car ne correspondant pas aux buts de la fondation. Lors de demandes par des personnes privées, celles-ci ont été renvoyées auprès des organes cantonaux de probation et de désendettement.

Regensdorf, le 10.05.2025



Nadia Rosera

Présidente de la fondation